

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE FRANCOPHONE
DE ST. ALBERT

OFFRE D'EMPLOI

La communauté catholique de St. Albert est à la recherche d'un(e) agent(e) de pastorale.

En tant que membre de l'équipe pastorale de St. Albert le/la candidat(e) travaillera en étroite collaboration avec le conseil de pastorale de la paroisse St. Albert ainsi que les autres membres de son personnel paroissial. Il/elle veillera à la mise en place et au respect de l'application de Call to Protect ainsi que toutes autres directives émanant de l'archevêché. Il/elle dirigera la coordination de la liturgie dominicale, organisera et préparera les sacrements, agira en tant que représentant de l'APF, et assistera le prêtre de la communauté auprès de l'Archevêque.

Qualifications requises :

- La personne devra savoir faire preuve de discrétion et travailler en équipe
- S'exprimer aisément en français oral et écrit
- Posséder de l'entregent
- Être compétent(e) en informatique
- Être catholique pratiquant

Conditions d'emploi :

- Poste à temps plein moyennant 12 heures par semaine avec flexibilité d'horaire
- Rémunération au taux de \$20 à \$22 de l'heure plus frais remboursés y compris le kilométrage
- Accepter de faire Call to Protect (si ce n'est pas déjà fait) et remettre un extrait de casier judiciaire avant l'entrée en fonction.

Veuillez faire parvenir votre CV par courrier, télécopieur ou courriel avant le 17 juin 2015

St. Albert Catholic Parish
Communauté catholique francophone de St. Albert
7 St. Vital Avenue
St. Albert, AB T8N 1K1

À l'attention de : Monique Juliat-Krupa

Fax : 780-459-6679
courriel : StAlbert.StAlbert@caedm.ca

Justice et droits



par M^e Gérard Lévesque

L'Alberta ose recourir
à la loi ontarienne pour tenter
d'empêcher le dépôt de
documents en français

Le vendredi 15 mai dernier, la Cour supérieure, portant le nom de Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, a tenu une audience, au Palais de justice de Calgary, sur un sujet d'intérêt pour toutes les personnes estimant que la dualité linguistique est un des fondements principaux du pays. En l'occurrence, il s'agissait d'une requête de cinq citoyens désirant déposer des documents en français en soutien d'une contestation de la validité constitutionnelle d'un règlement albertain entravant l'usage de la langue française devant les tribunaux.

Le Procureur général de l'Alberta s'est opposé à la requête. Autant dans le résumé écrit des arguments de la Couronne que dans sa plaidoirie lors de l'audience présidée par la juge Kristine Eidsvik, il n'a été affirmé

explicitement que le français doit être considéré comme une langue étrangère devant les tribunaux albertains. Toutefois, lorsqu'on lit le résumé des arguments de la Couronne ou la transcription de ce qui a été plaidé à l'audience, c'est la seule conclusion qu'on peut déduire de la position du gouvernement.

Dans sa vaine tentative de convaincre la juge de ne pas autoriser le dépôt de documents en français, la Couronne a même osé recourir à la législation ontarienne : « Even in Ontario, which is more bilingual, the right to submit documents in French exists only within the prescribed localities within Ontario; in other localities, the party seeking to file French documents must have the consent of the other party. » N'est-il pas possible que cette manœuvre ait comme conséquence, notamment, d'inciter la communauté franco-ontarienne à se mobiliser pour obtenir la désignation d'autres régions comme les villes de Markham et Oshawa en vertu de la Loi sur les services en français?

En Alberta, la plaidoirie du 15 mai dernier a constitué le dernier d'une série de coups de canon du gouvernement provincial conservateur contre les droits linguistiques des Franco-Albertains. En effet, en conséquence du résultat de l'élection du 5 mai dernier, il y aura prochainement assermentation d'un nouveau conseil des ministres de l'Alberta. À l'encontre des 44 dernières années, ce cabinet ne sera pas conservateur mais néo-démocrate. Il est donc permis aux francophones de l'Alberta d'envisager des jours meilleurs.

Entretiens, il convient de constater que, par coïncidence, les participants au Congrès mondial des droits linguistiques, qui se déroule du 19 au 23 mai à l'Université de Teramo (Italie), vont se pencher notamment sur la question suivante : « Une langue officielle d'un tribunal peut-elle être traitée comme une langue étrangère? Le cas de la province canadienne de l'Alberta. »

Levesque.Gerard@sympatico.ca



Assemblée générale annuelle 2015

La Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) convoque officiellement ses membres à l'assemblée générale annuelle 2015 qui se déroulera le **mardi 2 juin 2015 à 13h15 dans la salle Suzanne Lamy-Thibaut de la cité francophone d'Edmonton**, située au 8627, 91^{ème} rue Edmonton Alberta, T6C 3N1.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée (vote)
3. Vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour (vote)
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 3 juin 2014
6. Rapport de la présidente
7. Rapport des régions
8. Présentation des états financiers au 30 avril 2015 (vote)
9. Nomination d'un(e) président(e) d'élections (vote)
10. Elections des nouveaux membres du conseil d'administration (vote)
11. Nomination d'un vérificateur comptable pour la prochaine année (vote)
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Alors soyez au rendez-vous... et pourquoi ne pas nous rejoindre dès le lundi 1^{er} juin 2015 pour participer à notre 25^{ème} Congrès!

Pour plus d'informations, merci de contacter le bureau de la FAFA au (780) 465-8965

RECHERCHE ENSEIGNANTS VIRTUELS SUPPLÉANTS
DEUX (2) POSTES DISPONIBLES



Le Centre francophone d'éducation à distance via le Conseil scolaire Centre-Est est à la recherche de personnes dynamiques souhaitant relever de nouveaux défis!

EXPERTISES RECHERCHÉES :

- Une (1) ouverture de poste : Français/Études sociales/Études professionnelles & technologiques
- Une (1) ouverture de poste : Mathématiques/Sciences

Si vous possédez un **brevet d'enseignement albertain** ou que vous détenez une **expérience pertinente dans les domaines d'expertises cités**, faites-nous parvenir votre dossier de candidature !

Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'offre d'emploi détaillée disponible sur notre site web :

www.cfed.ca

